

S C J A

Syndicat des Copropriétaires
Les Jardins d'Alexandre
007-1925, rue Alexandre-Desève
Montréal (Québec) H2L 2W2

PROCÈS-VERBAL de la réunion pour l'assemblée générale tenue à Montréal le 29 décembre 1997.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum :

M. Roger Monette, condo 303 ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous les copropriétaires présents. Il vérifie le quorum et déclare avoir reçu 10 procurations et confirme que 40 copropriétaires sont présents à l'assemblée pour un total de 50 votes exprimables. Il déclare donc l'assemblée légalement constituée.

2. Proposition et acceptation du budget 1998 :

M. Robert Dupuis, condo 114 explique le nouveau budget 1998. Conciergerie de l'édifice : les services de Monsieur Vital Lavergne n'ont pas été retenus. Le conseil d'administration a retenu les services de M. Régild Godin condo 304 sur une base contractuelle. Cette portion de budget passe de 26 203.00\$ à 14 500.00\$ (un écart de 55 %). Le plus gros écart sera pour ceux qui possèdent un stationnement. Ils se voient imposer une augmentation de 243 % par rapport au budget initial de 2 100.00\$ présenté par M. Vital Lavergne en 1995. Les copropriétaires possédant un espace de rangement dans le condo 007, devront payer une part des taxes municipales car il n'y a pas eu un permis pour la conversion. Les autres espaces de rangements auront un frais de 1.00\$ par mois.

Adopté à la majorité

3. Varia :

- Mme Graciette LeCourtois, condo 315, est préoccupée par les chiens. **TOUS** les chiens doivent être maintenus en laisse dans les parties communes **SANS EXCEPTION**. Aussi dans les mêmes parties, le propriétaire doit ramasser les dégâts et empêcher le chien d'aboyer.
- M. Bruno Pilote, condo 109, demande des explications concernant la température du garage. La température du garage passera de 50 F (10 C) à 60 F (16 C). La température des corridors est trop froide. La raison pour ceci est que l'année dernière la température des corridors était à 80 F (26 C). Le conseil d'administration a décidé de réduire la température à 68 F (20 C). Le problème devrait se corriger au cours du mois de janvier.
- M. Étienne Breton, condo 001, mentionne le problème concernant le rangement des bicyclettes dans le garage intérieur. Les propriétaires des espaces de stationnement intérieurs se plaignent de la quantité de bicyclette qui circulent ainsi que nombre de clefs en circulation. Le conseil d'administration propose de voir au problème au courant de l'année. **S'IL VOUS PLAÎT FAITES ATTENTION AUX AUTOMOBILES.**
- M. Bruno Pilote, condo 109, a demandé de vérifier s'il est possible d'obtenir une exemption des taxes municipales pour condo 007 (condo divisé en espaces de rangement). Le conseil d'administration se propose de continuer ce dossier. En ce qui concerne les caméras qui ont été volées (une dans l'entrée principale du 1925 et trois dans le garage), le conseil d'administration mentionne que cet vol d'équipements est couvert par nos assurances, cependant il y a un déductible de 1 000.00\$.

4. Levée de l'Assemblée générale : Heure : 21h00

Il est proposé par l'ensemble des copropriétaires présents, que l'assemblée soit levée.

Adopté à l'unanimité

(Signé) '**Michel Lanctôt**' Administrateur
(Signé) '**Roger Monette**' Administrateur
(Signé) '**René Deschamps**' Administrateur

Copie certifiée